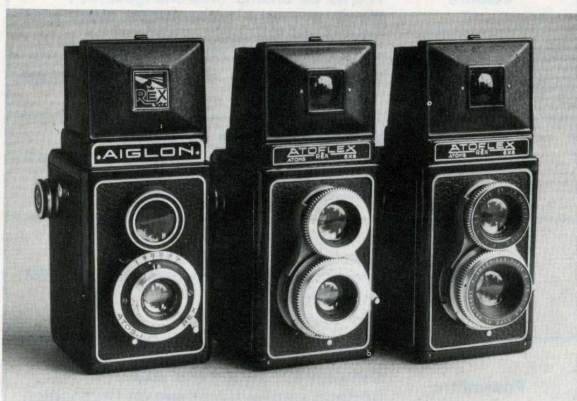


devenez Collectionneur

LES REX REFLEX

par Bernard VIAL



L'Aiglon et les Atoflex, modèles 4,5 et 3,5

Je vais vous entretenir aujourd'hui des appareils de cette marque française dont la plupart des modèles ont maintenant tous dépassé vingt ans d'âge, ce qui, de nos jours, suffit amplement pour leur permettre d'entrer dans l'histoire. Certains trouveront peut-être que je fais la part trop belle aux appareils français, c'est sans doute vrai, mais je crois que l'on me trouvera plusieurs bonnes excuses à cela : la première est que, *Photo-Revue* étant la plus ancienne des revues françaises, il est normal que ses lecteurs — et ses rédacteurs — donnent une place de choix à nos modèles nationaux. D'autre part, les nombreuses lettres de mes correspondants m'ont appris qu'ils s'intéressaient en premier lieu aux appareils qu'ils avaient possédés ou dont ils avaient eu envie. Or, pendant près de vingt ans, de 1940 à 1960, les importations ayant été pratiquement suspendues, nous dûmes nous contenter de notre propre production. Enfin, comme je l'ai dit dans un précédent article, je crois que les appareils français méritent cette place de choix, car ils ne furent presque jamais des copies serviles de modèles étrangers, mais bien souvent au contraire des réalisations remarquables dont beaucoup inspirèrent par la suite des constructeurs d'autres pays. Tel est le cas notamment de ce **Rex**

Reflex qui fut une des créations les plus originales de notre industrie d'après-guerre.

C'est en 1950 qu'apparut le premier modèle de **Rex Reflex**, mais il faut auparavant dire quelques mots de celui qui le précéda, et dont il s'est inspiré en partie. Il s'agit de l'**ATOFLEX REX** qui, lui, date de 1948.

S'il est un type d'appareil qui manquait sur le marché français à cette époque, c'est bien celui du reflex à deux objectifs. Les rares Rollei et Ikoflex que l'on trouvait d'occasion se vendaient à prix d'or. Plusieurs industriels se lancèrent alors dans la réalisation d'appareils de ce type, et le succès qu'ils connurent presque tous donna raison à leurs créateurs. L'un des premiers fut l'**ATOFLEX**, tirant son nom du sigle A.T.O.M.S., Association de Techniciens en Optique et Mécanique Scientifique. C'est à Nice que fut entreprise cette fabrication, et notamment celle des obturateurs **Atos**, élément indispensable et dont manquait cruellement l'industrie française. Le boîtier, très simple, ne comportait ni avance automatique, ni compteur, ni blocage. Il avait déjà servi un an auparavant à la création de l'**AIGLON**, du type Brillant, reflex 6 x 6 non couplé, mais de construction précise, et dont les résultats enchantèrent les premiers utilisateurs. C'est Angénieux que l'on chargea de créer pour ce boîtier deux optiques couplées, de façon à en faire un vrai reflex à mise au point sur dépoli. Il semble, d'après des prototypes retrouvés, que plusieurs solutions furent envisagées, dont l'une déplaçait l'ensemble optique par un levier situé à l'avant, solution que l'on retrouva plus tard sur le Flexaret de fabrication tchèque. Mais elle ne fut pas retenue, et celle qui fut choisie est entièrement originale, à défaut d'être très logique. Angénieux s'attacha à coupler le déplacement total de l'objectif de visée au déplacement de la frontale de l'objectif de prise de vues. C'était pour le moins inattendu, et l'on aurait mieux compris des efforts et des calculs pour parvenir au résultat inverse. Pour cela, il adopta pour la visée, un objectif à trois lentilles ouvert à f/3,3 de 70 mm de focale, et pour la prise de vues un 75 mm, ouvert à 4,5 puis peu après à 3,5. Deux pignons couplés entraînaient, sur des pas de rapidité différentes, l'objectif de visée en hélicoïdale, et la frontale de l'objectif de prise de vues. La mise au point descendait de l'infini jusqu'aux environs de 1,40 mètre. Seulement ce montage, pour étrange et illogique qu'il paraisse, était signé d'Angénieux, et il donna des résultats de la plus haute qualité. Les commentateurs de la presse d'alors furent unanimes à le louer, et Grenier, dans la chronique mensuelle qu'il publiait, parle

d'un « des ténors de l'optique mondiale ». Tous ceux qui eurent un **Atoflex** purent constater que, effectivement, ce petit reflex extrêmement simple donnait des clichés dont la netteté n'avait rien à envier à des modèles infiniment plus évolués. Les boîtiers des Atoflex étaient fabriqués à Nice, et de là gagnaient Saint-Héand, où s'effectuait, chez Angénieux même, le montage du groupe optique. Le fait que l'opticien lui-même se chargeait du réglage de ses objectifs est certainement pour quelque chose dans la précision de celui-ci. De Saint-Héand, les Atoflex terminés n'avaient plus que quelques kilomètres à faire pour gagner Saint-Etienne, d'où ils étaient distribués dans toute la France par la Société Photorex. Cette société avait été fondée quelque temps plus tôt par M. André Grange, un des photographes les plus en renom de la ville de Saint-Etienne. Au départ, il ne s'était agi que d'une affaire de grossiste, destinée à faciliter l'approvisionnement des professionnels de la région. Très vite quelques fabrications s'ajoutèrent au négoce, et c'est ainsi que furent livrés sous la marque **Rex**, des retardateurs en forme de petit stylo, des pieds, et un viseur universel pour 24 x 36, qui connurent un grand succès en cette période d'après-guerre. Puis Rex, faisant partie du groupe Atoms devint le distributeur exclusif des Aiglon et des Atoflex. Il fut même question un moment qu'il distribuât les 6 x 9 de Royer, dont quelques-uns des premiers modèles portèrent l'appellation « **Royer-Rex** ». On envisagea même la fabrication d'appareils de vulgarisation, et des publicités annoncèrent un Box 6 x 9, le **Durex**, qui rappelait le Brownie-Spécial de Kodak de 1939. Cependant devant le succès obtenu par les Atoflex, c'est vers le reflex à deux objectifs qu'allèrent se tourner toutes les activités de la firme. La concurrence en ce domaine, liée à l'amélioration de la qualité sur le marché français, fit bientôt apparaître les Atoflex comme un peu primitifs par rapport aux autres modèles, et notamment les Semflex, voisins et rivaux. C'est alors que M. Grange estima que la main-d'œuvre spécialisée et hautement qualifiée que l'on trouvait à Saint-Etienne devait lui permettre la création d'un appareil de grande classe pouvant rivaliser avec tous les autres. C'est en somme un Atoflex de luxe et de haute précision qu'il voulut fabriquer sur place, tandis que Nice poursuivrait la production des modèles à bon marché. Il est à noter d'ailleurs que la création du **Rex Reflex** n'entraîna en rien la diffusion des modèles **Atoms**, dont la fabrication se poursuivit durant de longues années, sous les marques les plus diverses, avec seulement quelques variantes, touchant plus à la présentation qu'à la technique. Citons pour le collectionneur, l'**Aiglon-Reflex**, le **Kinaflex**, le **Dreflex** de Drépy, le **Luxoflex** de Photo-Plait, le **Lumireflex** en plastique de Lumière, le **Mira** et le **Fotor**, fabriqués pour des chaînes de revendeurs.

Mais le **REX REFLEX** visait, lui, beaucoup plus haut que ces modèles de vulgarisation. Il semble d'abord que son constructeur ait voulu améliorer tout ce qui pouvait laisser à désirer sur les modèles de fabrication niçoise. Regardons d'abord le boîtier. Il fut entièrement redessiné avec des lignes sobres, révélant un grand sens de l'esthétique, et donnant à l'appareil une allure racée d'engin de précision. Toutes les parties le constituant étaient moulées d'une seule pièce dans un alliage dur d'aluminium et recouvertes de cuir véritable, alors que les **Atoflex** ne connurent que le pégamoïd. Le capuchon du type le plus simple, à quatre volets dans ceux-ci, s'ouvrait et se fermait dans le **Rex Reflex** d'une seule pression de la main. Le dos des Atoflex qui s'enlevait complètement, et avait parfois tendance à s'ouvrir de façon intempestive, fut dans le Rex monté sur charnière et doté d'un verrouillage de sécurité. La pellicule, simplement maintenue par un ressort dans l'Atoflex, se déroulait sur des pivots dans le Rex Reflex. Mais ce n'étaient là qu'améliorations de détail, fort utiles certes, mais qui n'auraient pas valu la création d'un nouvel appareil. L'idée réellement neuve du constructeur fut de doter son appareil d'optiques interchangeables. A mon avis personnel, l'idée a dû lui en venir justement à cause du mode très particulier de fabrication des Atoflex, livrés nus par l'usine de Nice, et équipés par Angé-

nieux d'un groupe optique totalement indépendant. Pourquoi dans ces conditions, ne pas rendre ce groupe optique amovible et interchangeable ? Et c'est ce qui fut fait. L'idée en elle-même était très simple, encore fallait-il y avoir pensé. Les publicités de l'époque font allusion à l'œuf de Christophe Colomb et semblent bien confirmer ma supposition. Au lieu donc d'être maintenue sur l'appareil de façon permanente par une bague intérieure, la platine avant portant les deux objectifs et l'obturateur fut fixée au boîtier par quatre vis à tête crantée permettant un démontage facile. En ce qui concerne la focale normale de 75 mm, rien ne fut changé au calcul original d'Angénieux, si ce n'est que la luminosité de l'objectif de visée fut élevée à 2,9, les deux couronnes dentées entraînant les objectifs, réalisées non plus en aluminium mais en laiton chromé, et le diamètre porté pour toutes les deux à 40 mm, ce qui facilitait la pose de bonnettes.

Quant au groupe télé, il apparut qu'une focale double de la normale, soit 150 mm, serait la plus utile et devait être envisagée en premier lieu. Angénieux n'avait pas dans son catalogue de télé de cette focale couvrant le format 6 x 6, mais Berthiot



Le Rex Reflex, modèle B1 avec ses 2 groupes optiques 75 et 150 mm

possédait depuis longtemps un télé 5,5 de 150, prévu pour divers appareils, et notamment pour l'**Exakta** 4 x 6,5. C'est donc Berthiot qui fut chargé de réaliser ce groupe optique et son couplage. On dut sans doute penser tout simplement à monter sur la platine deux télé identiques de 150 mm, ce qui eut été faisable étant donné les dimensions réduites de ces objectifs. Mais un objectif de visée d'une ouverture aussi faible que 5,5 eût été trouvé sans doute bien peu lumineux sur un reflex ; et c'est finalement vers une solution assez proche de celle d'Angénieux que l'on se tourna. On adopta pour le viseur un triplet de 100 mm seulement, mais ouvert à 3,5. Il suffisait pour coupler les deux optiques, d'adopter des pas de rapidités différentes de façon à ce que leurs courbes soient sensiblement parallèles. A noter cependant que la mise au point frontale n'est pas possible dans un télé et c'est donc l'objectif entier, fixé à l'avant de l'obturateur, qui se déplace lors de la mise au point. Cette solution de deux focales assez différentes dans un reflex à deux objectifs n'est pas sans quelques inconvénients, notamment celui d'avoir des images de grandeur différente à la visée et à la prise de vues. J'ai déjà parlé de ce handicap au sujet du **Superfakta** de Welta (numéro de mars 73).

Dans le Rex Reflex, le champ couvert par le télé est gravé sur le dépoli et deux repaires indiquent la parallaxe avec laquelle il faut compter à une distance de 1 mètre. Pour descendre à cette distance, on devait utiliser les jeux de bonnettes fabriquées par Berthiot, car la mise au point du groupe nu s'arrêtait à 2,50 m. Mais à 1 mètre, on obtenait en portrait des têtes qui remplissaient pratiquement le cliché.

Le **Rex Reflex** n'eut jamais d'autres groupes optiques que le normal de 75 mm et le télé de 150 mm. Son fabricant m'avait confié à l'époque qu'un 59 mm était à l'étude. Il s'agissait vraisemblablement de l'Olor 5,7 de Berthiot couvrant parfaitement le 6 x 6 à cette ouverture suffisante pour un grand angle. Le changement d'optique en cours d'opération entraînait la perte d'une vue, ce qui n'était pas réellement catastrophique. D'ailleurs, un petit volet remédiant à cela était à l'étude et aurait vu le jour si la fabrication avait pu continuer. Plus grave à mon avis était le temps que nécessitait le démontage et le remontage des quatre vis maintenant la platine. Ce fut certainement l'avis du constructeur, car les tout derniers modèles livrés — ils sont aujourd'hui très rares car ils furent très peu nombreux — étaient équipés, non plus de quatre vis mais de deux petits verrous, rendant instantané le changement d'optique.

Parlons un peu maintenant de la partie mécanique. Ce fut peut-être, comme dans tous les appareils français d'ailleurs, le

point le plus faible. Encore que celle des **Rex**, relativement très simple, fut toujours d'une grande robustesse. J'ai beaucoup pratiqué cet appareil, j'ai maintenant dans ma collection plusieurs modèles B2 automatiques, dont certains semblent avoir travaillé durement, et cependant dans aucun d'eux le système d'avance et d'arrêt automatique du film n'est défilant. Les toutes premières publicités présentèrent le **Rex Reflex** avec un levier d'avancement à retour automatique, mais je crois savoir qu'il ne fut livré que quelques modèles de ce type qui ne devaient pas être tout à fait au point. En attendant commença en grande série la fabrication du modèle B1, ne possédant pas le blocage de l'avancement, mais un simple compteur, au demeurant fort bien fait, car il était lisible d'en haut et évitait d'avoir à retourner l'appareil pour lire le voyant rouge. Vint ensuite le modèle B2 à manivelle et blocage automatique. Les premiers nécessitaient, comme dans le Rolleicord, le déverrouillage du dispositif après chaque vue, mais assez vite, dans le courant de l'année 1951, ce déverrouillage se fit en même temps que le déclenchement. Ces deux modèles B1 et B2 furent appelés B1 bis et B2 bis lorsque les deux petits verrous remplacèrent les quatre vis pour le changement d'optique.

A côté de ces beaux appareils relativement chers, **Rex** livra des modèles dits **standard**, dans lesquels les objectifs ne sont pas amovibles et l'avancement du film surveillé simplement au voyant rouge. Les obturateurs des modèles standard sont toujours des Atos, alors que ceux des B2 sont des Prontor S. L'appareil avait été annoncé également avec des Compur Rapid, mais les difficultés d'importation ne permirent pas de l'en équiper.

Hélas, et comme souvent, nul n'est prophète en son pays. Cette formule de reflex à deux objectifs interchangeables devait par la suite faire la fortune du fabricant japonais Mamiya, après avoir d'abord été reprise par **Konica** dans son **Koniflex**. Elle ne fit pas celle de **Rex** qui bientôt manqua des capitaux nécessaires à la poursuite de l'entreprise. En 1953, après une union passagère avec le fabricant de surfaces sensibles Bauchet, Rex céda à Royer les brevets et l'outillage. Le nouveau modèle fut baptisé **Royflex**. Le principe des objectifs interchangeables semble d'abord avoir été retenu par **Royer**, ainsi que le montrent les premières photos du Royflex, mais le nouveau fabricant n'y donna pas suite.

Et voici terminée l'histoire de ces appareils si attrayants pour nous collectionneurs, parce qu'une fois encore un constructeur français avait eu une idée neuve et avait, pour sa part, apporté quelque chose d'inédit dans l'histoire de l'appareil photographique.



Modèle B2 automatique à manivelle, optique normale et téléobjectif

Sur les derniers modèles, 2 verrous remplacent les 4 vis de fixation des objectifs

